



102^e session de la Conférence internationale du travail (juin 2013)

DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRAVAIL DÉCENT ET EMPLOIS VERTS Discussion générale

Point 5 de l'ordre du jour

Note d'information à l'intention des délégué(e)s des travailleurs

Contexte

Lors de sa 312^e séance (novembre 2011), le Conseil d'administration du BIT a décidé de placer une discussion générale sur le développement durable, le travail décent et les emplois verts à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail de 2013. Pour étayer le débat, le Bureau a préparé le Rapport V qui aborde deux thèmes liés: les façons de veiller à la pérennité environnementale tout en réalisant le travail décent pour toutes et tous. Le document se concentre sur les liens entre les dimensions environnementales, économiques et sociales du développement durable, et reconnaît qu'il est impossible de mettre en place des économies pérennes d'un point de vue environnemental sans la participation active du monde du travail. La discussion offre donc l'occasion de relier la promotion d'une pérennité environnementale à celle pour un développement social et économique, l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté. Elle permet en outre que la promotion du travail décent et d'une approche s'appuyant sur les droits constitue des éléments essentiels d'une transition juste vers un monde du travail durable sur le plan environnemental.

Le chapitre 1 du rapport présente une analyse des problèmes qui se posent dans le monde sur le double plan de l'environnement et des sociétés dans le cadre de la crise économique et de l'emploi actuelle, et leurs répercussions sur les sociétés et les marchés du travail. Le chapitre 2 cerne les trois principales possibilités qui s'offrent de promouvoir le travail décent dans une économie plus respectueuse de l'environnement grâce à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité et à l'inclusion sociale. Le chapitre 3 traite de trois des enjeux de la transition vers une économie plus verte à savoir les enjeux de la restructuration, des pertes d'emplois et du changement de lieu d'affectation des travailleurs, la nécessité impérieuse de s'adapter au changement climatique et les répercussions inattendues sur la répartition des revenus. Le chapitre 4 décrit brièvement les initiatives politiques envisageables à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, expose les activités actuellement menées par l'OIT en la matière, résume les leçons que l'on peut tirer de l'expérience et des recherches de divers pays et, enfin, évoque les incidences de ces éléments au niveau des programmes des mandants de l'OIT et du Bureau. Enfin, le chapitre 5 reprend six points suggérés pour la discussion qui orienteront le débat lors de la Conférence.

Après le débat, un petit comité de rédaction tripartite sera réuni au début de la deuxième semaine pour préparer un projet de conclusions. Une procédure d'amendement permettra alors au Comité tout entier de modifier le projet de conclusions.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations préliminaires sur chacun des points, de même qu'une première réflexion sur les éléments que le Groupe des travailleurs aimerait que les conclusions reflètent. Cette liste n'est pas exhaustive et sera complétée par la suite.

Points suggérés pour la discussion

1. Quelles incidences les principaux problèmes environnementaux actuels (tels que le changement climatique, la pénurie d'eau, l'érosion de la biodiversité et la déforestation) vont-ils avoir sur le monde du travail ?

Depuis des années, des études ont été menées sur les liens entre les activités humaines et la dégradation de

l'environnement. Pourtant, ce n'est que récemment qu'elles se sont intéressées aux effets de cette détérioration sur les activités humaines. Pendant de trop nombreuses années, seules les sociétés ayant atteint un certain niveau de richesse et de prospérité semblaient avoir le privilège de se préoccuper des questions environnementales. Toutefois, nous disposons désormais d'éléments démontrant les effets de plus en plus perturbateurs des problèmes environnementaux sur les populations, les communautés et leurs moyens de subsistance, de même que sur le tissu économique sur lequel ils s'appuient.

Le changement climatique, la pénurie d'eau, l'érosion de la biodiversité, la déforestation, la désertification, la pollution de l'air et des sols, la pollution chimique, pour ne citer que quelques-uns de ces phénomènes dont la dangerosité augmente, ont tous des impacts différents sur le monde du travail, des effets qui requièrent que les mandats de l'OIT agissent sans attendre. Quelques exemples illustrent ces difficultés et brossent un tableau qu'il conviendra encore de compléter.

Effets sur l'emploi

L'immense variété des défis environnementaux fait qu'il est difficile d'en esquisser une image globale, mais il existe des risques évidents pour l'emploi dans différents secteurs.

S'agissant du changement climatique, par exemple, le Groupe intergouvernemental des Nations Unies sur l'évolution du climat (GIEC) a identifié les secteurs économiques les plus vulnérables qui sont d'ores et déjà confrontés à des difficultés en raison des concentrations actuelles des gaz à effet de serre. Il s'agit notamment des industries et des habitats installés sur les côtes et dans les plaines inondables pour lesquels on peut s'inquiéter à propos des capacités des lieux de travail de se remettre après des phénomènes météorologiques extrêmes dans la mesure où ils ne disposent souvent pas d'assurances, même de base, pour racheter le matériel perdu ou pour améliorer les infrastructures endommagées. L'exemple des fortes inondations qui ont eu lieu en 2011 en Thaïlande, dans la périphérie de Bangkok, montre qu'il existe un risque important que les activités économiques et les emplois ne récupèrent pas leurs niveaux normaux, même deux ans après la catastrophe. Il faut aussi s'attendre à des effets sur des secteurs tributaires des conditions météorologiques, comme l'agriculture, la pêche et le tourisme. L'agriculture, par exemple, souffrira des modifications de la disponibilité des réserves en eau douce, ce qui aura inévitablement des conséquences sur la production des cultures et donc sur les activités économiques des zones rurales.

Pourtant, le changement climatique n'est pas l'unique enjeu auquel est confronté l'emploi. On dispose de nombreux exemples des effets sur l'emploi d'une gestion non pérenne des forêts qui pousse des sociétés forestières à abandonner les zones appauvries une fois que les réserves ont été entièrement exploitées, laissant les communautés vivant du bois sans aucune autre possibilité d'emploi. De la même façon, les pêcheurs et leur chaîne économique subissent les conséquences de la dégradation rapide des zones de pêche, leurs emplois et leurs moyens de subsistance pâtissant ainsi des méthodes extensives de la pêche hauturière.

Effets sur la santé et la productivité

La dégradation environnementale a également une incidence sur le monde du travail puisqu'elle est néfaste à la santé de la main-d'œuvre et nuit à son droit de travailler dans un environnement sain et propre. De récentes études ont, par exemple, prédit une diminution générale de 65 % de la productivité des travailleuses et des travailleurs liée à la hausse des températures et au stress thermique découlant des concentrations de plus en plus élevées de gaz à effet de serre. De la même façon, il a aussi été prouvé que la pollution de l'air (à l'extérieur tout comme à l'intérieur des bâtiments) était néfaste pour la santé de la main-d'œuvre et la qualité de son travail. Il convient également de considérer les effets nocifs pour la santé liés à la dégradation de l'environnement comme un obstacle majeur au développement et à la prospérité de la population active.

Autres effets sur le développement, notamment la migration et l'égalité entre les hommes et les femmes

Ces enjeux environnementaux ont aussi une incidence sur le monde du travail en ajoutant des charges supplémentaires aux économies nationales alors forcées de gérer les conséquences de l'inaction. Des études sur les effets des enjeux environnementaux sur le développement, l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits humains, entre autres, montrent qu'il y a de bonnes raisons de croire que si aucune mesure n'est adoptée de manière holistique et ambitieuse, nos sociétés seront incapables d'atteindre leurs objectifs communs de justice sociale et de prospérité économique.

- ***Éléments dont les conclusions pourraient tenir compte***

Il est important de montrer que les enjeux que représente la dégradation de l'environnement pour le monde du travail

ont été compris. Jusqu'à présent, les acteurs du monde du travail se sont comportés comme des victimes passives des catastrophes écologiques et de la dégradation environnementale. La Conférence internationale du travail doit montrer que tel n'est pas le rôle que nous comptons jouer et que les mandats de l'OIT veulent être des acteurs du changement vers le développement durable.

Afin de protéger l'emploi, d'encourager le développement durable et de parvenir au travail décent pour toutes et tous, la CIT doit explicitement énoncer ses engagements à combattre les enjeux environnementaux et à transformer le monde du travail pour qu'il fonctionne au sein des limites naturelles de notre planète.

Les politiques nationales et internationales doivent progresser vers la conception de réglementations environnementales et du travail qui peuvent non seulement venir à bout des enjeux environnementaux, mais aussi créer des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité.

2. Quelles sont les possibilités de progresser vers le travail décent pour tous à la faveur de la transition vers le développement durable ? Comment réaliser le potentiel de création d'emplois et de développement des entreprises durables que représente cette transition et comment faire en sorte que les emplois verts soient également des emplois décents ?

Tant que le problème de la dégradation environnementale ne sera pas résolu, l'objectif du travail décent pour toutes et tous ne pourra être atteint. Ceci dit, de nos jours, le chômage, le sous-emploi, le travail informel et précaire sont davantage une règle qu'une exception pour une majorité des travailleurs. Il est donc urgent de mettre en place des politiques qui s'attaquent à la fois aux difficultés « classiques » du monde du travail et aux nouveaux enjeux, comme l'environnement.

La conception d'un programme d'investissements centré sur l'emploi et tenant compte de l'environnement pourrait faire une grande différence à ce propos.

Le rapport de la Conférence contient un résumé des informations dont nous disposons aujourd'hui sur les possibilités qu'offrent les stratégies de protection de l'environnement en matière de création d'emplois écologiques. Des recherches menées sous le regard vigilant des syndicats montrent également que des millions d'emplois pourraient être créés dans des secteurs comme les services collectifs (eau, électricité), la construction, l'agriculture, la fabrication ou les transports, si des investissements suffisants étaient consacrés à leurs options durables. Plus précisément, 48 millions d'emplois pourraient être créés dans 12 pays grâce à des investissements équivalant à 2 % de leur PIB dans des solutions pérennes. Si nous tenons compte de l'importance de ces secteurs dans l'amélioration des normes sociales et de développement, il serait possible de mettre en place un lien emploi-développement-environnement efficace.

Cela étant, le mouvement syndical a des raisons de croire qu'il n'y a **pas d'automatisme** concernant la réalisation de ces investissements, la qualité de ces nouveaux emplois ou leur contribution à une transformation économique plus vaste qui répond au besoin de réduire l'impact environnemental de tous les secteurs économiques, et pas uniquement la promotion de la création de nouveaux « créneaux ».

En ce qui concerne la **qualité des emplois**, si certains emplois qualifiés de « verts » semblent bons pour l'environnement dans le court terme, ils s'accompagnent pourtant de mauvaises pratiques qui pourraient causer des dommages environnementaux à long terme. Certains secteurs, souvent décrits comme « écologiques » parce qu'allégeant les pressions sur les ressources naturelles, encouragent fréquemment des méthodes de travail sales ou dangereuses et s'appuient sur des emplois précaires et informels, ou de faibles revenus. Il ne s'agit pas des emplois verts auxquels nous aspirons et qui apporteront des solutions aux problèmes de chômage, de pauvreté et de dégradation de l'environnement. Pour que les emplois écologiques participent à un avenir pérenne, ils doivent aussi être des emplois décents. Le travail décent, tel que défini par l'OIT, implique que les emplois doivent offrir des possibilités aux femmes et aux hommes d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine, et s'accompagner d'une protection des droits, ainsi que d'une rémunération et d'une protection sociale appropriées. Il faut donc jumeler les politiques de création d'emplois verts à une stratégie veillant à ce que ces emplois contribuent à la prospérité et à l'amélioration de la vie de la main-d'œuvre.

Les normes fondamentales du travail de l'OIT, y compris le droit de s'organiser et de négocier collectivement, sont essentielles pour que les emplois participent à la pérennité.

Si les politiques environnementales doivent cibler certains secteurs dont les résultats sont déjà décourageants, comme la construction ou l'agriculture qui ont les plus hauts taux de mortalité et d'accidents, d'autres, qui ne croîtront que si les bonnes politiques – comme la gestion des déchets et le recyclage – y sont appliquées, comportent aussi des risques professionnels pour la santé qui doivent être résolus.

La deuxième raison pour laquelle le mouvement syndical ne peut attendre que soit mise en place une solution automatique toujours gagnante pour le monde du travail est liée aux actuelles tendances **d'investissement** qui sont loin d'aller dans la bonne direction. En dépit des signaux scientifiques mentionnés préalablement et des chiffres de l'emploi des secteurs respectant l'environnement meilleurs que prévu en période de crise, il ne s'agit toujours que d'une partie marginale de l'économie. Si l'on désire transformer tous les secteurs de production, ce qui est indispensable pour répondre durablement aux enjeux environnementaux actuels, il faut réorienter massivement les investissements. Quant aux pays en développement, il convient de se concentrer sur la création d'une production à plus grande valeur ajoutée, ce qui ne se fera pas sans une forte intervention gouvernementale, y compris sous la forme de politiques industrielles. Cette intervention du gouvernement doit inciter le secteur privé à s'orienter dans la bonne direction. Des réglementations (qui ont la capacité de stimuler l'innovation), des politiques en matière d'appels d'offres (qui génèrent une demande plus forte pour des biens et des services durables, et contribuent par-là à leur développement plus rapide), le dialogue avec les partenaires sociaux (qui peut aider à organiser différemment les secteurs économiques) sont autant de moyens de promouvoir un programme qui requiert un soutien public afin de véritablement atteindre ses objectifs.

Enfin, pour que les politiques environnementales soient des facteurs de travail décent, il faut des stratégies cohérentes pour **transformer tous les secteurs économiques** en secteurs respectueux des normes sociales et environnementales, protégeant ainsi la base de l'emploi qu'ils ont établie au fil des ans. Les interventions publiques mentionnées ci-dessus sont aussi valables dans ce contexte. Des réglementations, comme des codes de construction, participent non seulement à la croissance d'un « marché à créneaux », mais aussi à la transformation du secteur « traditionnel » de la construction. De la même manière, des normes relatives à l'efficacité énergétique des moteurs, telles que celles conçues pour les fabricants, ont permis de réduire l'empreinte écologique du secteur, de soutenir les entreprises désireuses de montrer la voie par l'innovation et donc de préserver les emplois en des temps difficiles.

- **Éléments dont les conclusions pourraient tenir compte**

La Conférence internationale du Travail doit reconnaître qu'il est urgent de relier les politiques sociales et de l'emploi à une stratégie de protection de l'environnement puisque de tels liens peuvent offrir de nouvelles possibilités de création d'emplois et de transformation dans des secteurs essentiels de l'économie.

Elle doit aussi signaler qu'il est important que les gouvernements interviennent de diverses façons pour modifier les tendances actuelles non durables de l'investissement en options pérennes.

Il convient de souligner les possibilités de création d'emplois découlant de tels investissements, de même que le besoin de les accompagner de politiques de travail décent, dont le respect des normes fondamentales du travail et d'autres normes pertinentes, qui veilleront à ce que la qualité de ces nouveaux emplois permette clairement aux travailleuses et aux travailleurs de sortir de la pauvreté.

Il est important que la CIT insiste sur le fait qu'outre la promotion de nouveaux emplois, l'enjeu du travail décent dans ce contexte est aussi de transformer tous les secteurs économiques en secteurs respectueux de l'environnement.

La participation des syndicats à cet effort est essentielle pour parvenir à des résultats valables sur le plan social et environnemental.

3. Les problèmes environnementaux, mais aussi les mesures prises pour protéger l'environnement, vont avoir diverses conséquences pour l'emploi, les conditions de travail, la justice sociale et les droits des travailleurs; il s'agit entre autres de l'impact des nouveaux règlements applicables aux secteurs polluants ou énergivores, de l'incidence de l'augmentation des prix de l'énergie et des ressources naturelles sur les chaînes d'approvisionnement, ou encore des effets redistributifs de la tarification du carbone ou d'autres mesures de protection de l'environnement. Quelles remises en question la mise en œuvre de politiques visant à préserver l'environnement pourrait-elle entraîner dans le monde du travail ?

Afin de mieux comprendre les impacts des politiques environnementales, il est aussi essentiel de comprendre les causes profondes de la détérioration de l'environnement. Comme c'est également le cas avec d'autres biens publics, les coûts sociaux des enjeux environnementaux ne sont pas pris en considération lorsque des individus, des entreprises ou des gouvernements décident d'exploiter des ressources naturelles. En d'autres mots, les difficultés naissent de l'écart qui se creuse entre ceux qui récoltent directement les fruits de l'exploitation des ressources et ceux qui – à moyen ou à long terme – souffriront des conséquences de la dégradation des ressources (pollution du sol, de l'eau) et/ou de leur disparition (biodiversité) ou des conséquences de leur transformation sur d'autres aspects de leur vie (changement climatique).

Une pléiade de preuves scientifiques démontrent que les modes de production et de consommation actuels, si nous ne les modifions pas, mèneront à un épuisement irréversible des ressources naturelles ce qui aura, à moyen et à long terme, une incidence catastrophique sur le progrès social, y compris l'accentuation de la pauvreté, l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim, les effets négatifs sur la santé et les dommages aux infrastructures.

Le modèle de production et de consommation actuel est à l'origine de la dégradation de l'environnement et seule sa transformation profonde peut mener à un résultat différent. Les décideurs politiques doivent donc combler l'écart entre les bénéficiaires et les victimes de la détérioration du milieu en veillant à ce que les coûts sociaux, présents et à venir, de l'exploitation des ressources aient un impact sur les choix faits par les producteurs et les consommateurs. On peut y parvenir grâce à diverses mesures comme l'interdiction de certaines substances ou méthodes de production, la mise en place de systèmes de taxation qui rendent la pollution plus onéreuse et le soutien à des solutions de remplacement. Toutes ces mesures peuvent modifier le statu quo régnant dans les secteurs économiques visés et c'est une issue positive. Toutefois, il existe également une série de conséquences sociales dont il faut s'occuper parallèlement à la conception d'un cadre de protection de l'environnement plus solide pour qu'il n'accentue pas les inégalités ou la pauvreté, mais contribue plutôt à la mise en place d'une société plus juste et plus prospère.

Il y a d'abord les effets sur l'emploi de réglementations dans des secteurs énergivores et/ou polluants. Il est important que nous nous y intéressions en tant que « revers de la médaille » d'actions positives adoptées pour la création d'emplois et l'amélioration de leur qualité. Comme le rapport du BIT le précise, les politiques environnementales peuvent avoir des effets sur l'emploi d'au moins quatre façons:

- **Création d'emplois**
Par exemple, dans la fabrication d'engins de contrôle de la pollution, ajoutés au matériel de production existant
- **Remplacement d'emplois**
Par exemple, en passant des énergies fossiles aux énergies renouvelables
- **Suppression d'emplois sans remplacement direct**
Par exemple, en décourageant ou interdisant l'utilisation de matériaux d'emballage et en interrompant leur production
- **Transformation d'emplois**
Par exemple, les tâches des plombiers, des électriciens et des métallurgistes seront redéfinies à mesure que les compétences quotidiennes, les méthodes de travail et les profils seront modifiés pour être plus écologiques.

Chacune de ces tendances varie en intensité en fonction de l'empreinte économique des secteurs visés dans leur pays respectif. Dans le cadre du changement climatique, par exemple, les politiques de réduction des émissions modifieront profondément les secteurs s'appuyant sur les énergies fossiles et d'autres secteurs énergivores. Il s'agit notamment d'industries de l'acier, du métal, de l'aluminium et du charbon, mais aussi de services énergivores comme les transports routiers. Les politiques de protection de la biodiversité auront un impact sur des secteurs dépendant d'autres ressources, comme l'exploitation forestière, le tourisme et la pêche.

Il est important de comprendre qu'une politique responsable sur le plan environnemental n'implique pas forcément l'élimination d'un secteur, mais plutôt le développement d'une autre solution, souvent au sein du même secteur, capable de fournir un résultat similaire, mais sans effet négatif sur l'environnement; cela peut être obtenu grâce à des méthodes augmentant l'intensité de main-d'œuvre de la production. Néanmoins, ces solutions ne sont pas automatiquement mises en œuvre s'il n'est pas tenu compte de l'emploi dès le début du processus politique. Les décideurs politiques doivent veiller à ce que les travailleurs puissent préserver leurs revenus et entrevoir un avenir pour leur communauté grâce à des pratiques de production cohérentes avec le besoin de relever les enjeux environnementaux.

Un **deuxième impact** des réglementations environnementales sur la production de biens et de services est celui découlant de leur application à différents moments selon les régions et les pays. Dans un monde où les producteurs recherchent souvent les coûts de production les plus faibles possible, les risques de **déplacement des industries** vers des régions où les restrictions environnementales sont moindres augmentent.

Le mouvement syndical adopte une approche cohérente de la situation. De la même façon qu'il existe des raisons évidentes de plaider en faveur de meilleures conditions de travail et du respect des droits partout dans le monde, il n'y a pas de raison de considérer l'environnement comme un élément qui pourrait faire l'objet de négociations et être affaibli pour protéger la concurrence, surtout lorsque les effets de sa détérioration sur le développement et le bien-être des citoyens, que ce soit dans le monde développé ou dans le pays en développement, sont désormais évidents.

Du reste, il est important de souligner que les tendances actuelles qui mènent à la relocalisation de la production n'ont été de légèrement affectées par des réglementations environnementales. Cela signifie que nous avons toujours la possibilité d'encourager une prise de décision au niveau mondial pour réglementer des méthodes de production cohérentes.

Il convient aussi de garder à l'esprit le fait que les secteurs énergivores et/ou polluants ont souvent fait payer à la main-d'œuvre leur manque d'investissements dans la recherche et le développement. Cherchant à réduire à tout prix les coûts de la production, des industries ont fermé des usines et se sont tournées vers des mains-d'œuvre moins onéreuses sans forcément investir dans une politique durable capable de modifier les modèles de consommation des ressources dans leur secteur d'activité.

Un **troisième élément important** qui peut avoir des effets néfastes sur le monde du travail, ici sur les travailleuses et les travailleurs, est l'incidence des outils législatifs et donc l'effet des nouveaux prix plus élevés des ressources naturelles et donc des produits et des services qui en dépendent, sur les **revenus et la répartition générale des richesses**.

Très souvent, les ménages pauvres sont limités dans leurs choix en matière de logement, de transport, d'alimentation et de loisirs; il s'agit en général des seuls disponibles ou des options les « moins chères » à court terme. Celles-ci font en général une utilisation moins efficace des ressources et se révèlent, à long terme, plus lourdes dans les budgets. Cela apparaît clairement en matière d'isolation du logement: les ménages pauvres dépensent une grande partie de leur budget à chauffer et à refroidir leur logement souvent mal isolé. Du double ou du triple vitrage, des murs plus épais et des plafonds mieux isolés, de même que des appareils plus efficaces pourraient diviser par deux ou par trois les dépenses énergétiques de la famille. Pourtant, les coûts de départ relativement élevés de ces investissements font que ces ménages sont les premiers touchés par une hausse des prix de l'énergie découlant de réglementations environnementales. Il en va de même au niveau des trajets entre le domicile et le lieu de travail. L'absence de transports publics efficaces et abordables pousse de nombreux travailleurs à utiliser leur voiture ou à recourir à des services de transport semi-privés. Ces deux options ont des impacts directs sur les niveaux locaux de pollution et sur le budget des familles. Une diminution des subventions énergétiques, qui mènent à une augmentation des frais de transport, aura une incidence directe sur le budget des personnes pauvres.

Il est essentiel d'intégrer ces éléments au débat politique en vue de la conception de mécanismes de soutien veillant à ce que les pauvres soient les bénéficiaires et non les victimes des politiques environnementales.

- **Éléments dont les conclusions pourraient tenir compte**

La Conférence internationale du Travail doit avoir conscience de la diversité des impacts des politiques de protection de l'environnement sur le monde du travail en indiquant qu'il est nécessaire d'adopter des approches globales lorsque cela est possible et d'encourager, parallèlement à la conception de telles approches, une étude détaillée de leurs aspects social et lié à l'emploi.

Les effets potentiellement négatifs sur l'emploi, sur les activités économiques et sur les revenus des ménages sont réels, mais pas automatiques. Ils dépendent avant tout de la façon dont est conçue chacune des mesures politiques.

L'absence d'innovation et un nivellement par le bas des coûts liés à la main-d'œuvre et à l'environnement sont aussi souvent en cause. Un cadre de transition ambitieux, comme celui qui devrait être débattu à l'OIT, offrirait indéniablement un soutien aux travailleurs, à leurs familles et à leurs employeurs lors de cette transformation.

4. Quels enseignements peuvent être tirés des transitions passées (liées par exemple à l'apparition des techniques réduisant les besoins de main-d'œuvre, de la mécanisation et des technologies de l'information et de la communication, ou aux ajustements commerciaux) et des incidences qu'elles ont eues sur le monde du travail, et en quoi la transition vers un développement durable est-elle inédite ?

Depuis que les êtres humains ont commencé à spécialiser leurs tâches quotidiennes, de nouveaux emplois sont apparus et d'autres se sont transformés grâce à l'innovation et aux technologies, mais aussi en raison de nouveaux schémas d'organisation sociale. Ces transformations (comme la mécanisation dans l'agriculture, les chaînes de production industrielle et les télécommunications) ont eu et ont toujours un fort impact sur la productivité et la création de richesses, de même que sur la main-d'œuvre et les modèles d'emploi. Certains de ces changements se sont opérés sur plusieurs siècles alors que d'autres ont été aussi rapides qu'inattendus (comme la libéralisation du commerce, le processus de fermeture des mines de charbon dans les pays développés, etc.).

En particulier, s'agissant des transformations qui ont eu lieu ces trente dernières années, il ressort un sentiment d'injustice de l'analyse du processus de transformation: les « victimes » de ces processus se concentrent principalement dans une communauté, un secteur ou une profession spécifiques, alors que les « bénéficiaires » appartiennent aux élites nationales ou au capital international; les mêmes conclusions peuvent être tirées par rapport aux conséquences sur les activités économiques dans des régions considérées comme ne pouvant plus fournir des biens ou des services utiles. La hausse du chômage et de la pauvreté dans des régions agricoles à la suite de la libéralisation du commerce ou dans les régions minières après les fermetures de mines ont prouvé qu'une mauvaise gestion des transitions pouvait mener à des résultats injustes et à une tendance à la pauvreté concentrée et qui persiste dans des régions spécifiques. Une transition juste doit permettre d'éviter la destruction de communautés et de moyens de subsistance.

Nous avons également constaté que pour éviter ces troubles sociaux, certains pays ont mis en place des politiques de diversification destinées à trouver d'autres sources de revenus pour les communautés. Le rapport de la conférence fait référence à la Norvège et à son industrie de la pêche. Malheureusement, le nombre d'exemples fructueux est limité, mais ils montrent tous qu'une transformation socialement juste requiert une solide planification, d'importants moyens et une forte volonté politique.

Une transition vers un monde du travail respectueux de l'environnement sera-t-elle une source de troubles ? La réponse du mouvement syndical est sans ambiguïté: la transformation ne s'opérera pas sans affecter des parts entières de nos systèmes de production. De plus, nous avons des raisons de croire que si nous ne parvenons pas à concevoir collectivement la transition, l'issue du processus ne sera pas positive pour la population active. Au contraire, l'inertie et le laissez-faire condamneront les travailleurs et les communautés au chômage et à la pauvreté comme conséquences de la protection de l'environnement.

- **Éléments dont les conclusions pourraient tenir compte**

La Conférence internationale du Travail doit clairement faire savoir que les acteurs du monde du travail feront tout ce qui est en leur pouvoir pour analyser les impacts sur l'emploi et sur la prospérité économique de la transition nécessaire vers la pérennité. Ils doivent en outre anticiper le besoin de remplacer des secteurs en déclin grâce aux innovations, à des investissements et des politiques pour une « transition juste » (décrite plus bas) pour que les communautés ne courent pas seules les risques de la transformation.

Appliquer les mêmes politiques de « laissez-faire » que lors de la libéralisation du commerce n'aboutira qu'à des conséquences similaires pour les travailleuses et les travailleurs, à savoir le chômage et une perte de la prospérité économique au sein des communautés du fait de devoir gagner sa vie dans un secteur non pérenne. Une politique proactive devrait non seulement éviter les effets néfastes, mais permettra aussi l'émergence d'une société plus juste grâce à la transition. Un tel projet requiert une planification, des ressources en suffisance et une volonté politique.

5. Quelles politiques et institutions sont nécessaires pour faire face aux défis que pose la transition vers une économie écologiquement durable aux entreprises et aux travailleurs et pour réduire au minimum les effets négatifs de cette transition tout en favorisant la création d'emplois verts et décents, et l'écologisation de toutes les entreprises ? Quels politiques et instruments peuvent faciliter une transition équitable pour le monde du travail ?

Les changements qui s'opéreront dans le monde du travail lors d'une transition vers un système économique respectueux de l'environnement seront divers et profonds; ils pourraient être néfastes aux progrès sociaux si des politiques ne sont pas conçues et des institutions ne sont pas mises en place pour y faire face.

La transition ne s'opérera pas de façon uniforme dans tous les pays et les secteurs. Même si toutes les sociétés partageaient l'objectif de parvenir au développement durable en veillant à ses trois dimensions, tous les pays n'entameront pas le processus de transition à partir du même point de départ. Le monde développé a atteint un niveau de vie raisonnable, mais le chômage reste un souci majeur, de même que la hausse des inégalités ou les attaques à l'état de bien-être. Quant aux enjeux environnementaux, les pays développés ont besoin de faire de leurs capacités actuelles des compétences durables, tout comme ils doivent rendre les modèles de consommation de leur population plus pérennes. Les pays émergents attirent d'importants flux d'investissements, mais sont confrontés au problème du travail précaire et informel. Du reste, les inégalités côtoient une très mauvaise gestion des ressources environnementales ce qui met en péril la prospérité et la santé des populations ainsi que leurs chances de parvenir à la pérennité. Pour les pays les plus pauvres, où la pauvreté, le chômage et le travail informel vont de pair avec une forte détérioration des ressources naturelles, souvent au profit d'une minorité nationale ou étrangère, la nécessité de passer à un nouveau modèle de développement est aussi évidente.

Même si les réalités de telles transformations sont différentes au niveau mondial, il existe des approches que l'on peut appliquer à des contextes aussi variés et qui pourraient faire la différence au niveau des capacités de nos sociétés à parvenir à une transition juste. De telles approches comprennent notamment:

- **Investissements dans des emplois verts et décents, dans l'écologisation des emplois et dans le respect des normes internationales du travail et des principes de sécurité et de santé au travail**

Il ne peut y avoir de transition sans un changement radical des investissements vers des stratégies de développement durable et à long terme destinées à créer et préserver des emplois « verts » ou durables et décents, à rendre tous les lieux de travail écologiques, et à concevoir et déployer des technologies. Comme souligné au deuxième point, le travail décent ne découle pas automatiquement de ces politiques. Il faut donc déployer des efforts parallèlement à ces politiques pour s'assurer que tous les emplois créés dans le cadre de mesures respectueuses de l'environnement sont décents, conformes aux normes fondamentales du travail de l'OIT et respectent des dispositions strictes en matière de santé et de sécurité au travail.

- **Anticipation – recherches préliminaires sur les effets sur les marchés du travail**

La base de tout processus décisionnel valable reste l'évaluation objective des conséquences potentielles de ses résultats. Il convient d'examiner les politiques environnementales en fonction de leur impact sur l'emploi et sur les revenus afin d'anticiper pleinement les conséquences et pour encourager la conception de mesures sociales d'accompagnement. Il faut mener des études nationales, régionales et sectorielles de façon spécifique et systématique. Une analyse avant la mise en œuvre permet de revoir les politiques et de les améliorer.

- **Protection sociale et politiques actives sur le marché du travail (y compris acquisition des compétences et recyclage)**

Il est nécessaire de protéger la vie économique des régions et des communautés. Cela implique de garantir des sources de revenus à celles et ceux qui comptent sur des secteurs à risques. La dégradation de l'environnement affecte déjà des communautés vulnérables. Il faut donc urgemment mettre en place une transition pour les protéger, les aider à s'adapter et à devenir plus résistantes.

La mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement a des effets négatifs sur certains secteurs. Et lorsque les risques ne peuvent être évités, des mesures doivent être adoptées pour protéger les travailleurs. C'est la raison pour laquelle, une stratégie de transition juste doit également inclure des mécanismes d'aide à la main-d'œuvre qui réintègre le marché du travail et participer à la mise en place de systèmes de protection sociale justes.

Des régimes de protection sociale comprenant des politiques actives du marché du travail sont essentiels pour assurer une transition juste. Plusieurs politiques devront être encouragées pour éviter ou minimiser les pertes d'emploi, pour fournir une aide au revenu et pour améliorer l'employabilité des personnes qui travaillent dans des secteurs sensibles. Les normes de l'OIT relative à la sécurité sociale (la convention n° 102 et la recommandation n° 202) ont ici toute leur importance.

Une transition juste requiert une approche souple et qui peut s'adapter. Il est important pour la main-d'œuvre que ses droits en tant que membre syndical soient protégés au cours de la période de transition. Une plus grande attention doit être apportée à la formation professionnelle et au renforcement des capacités des travailleurs dans les secteurs les plus touchés pour éviter les goulots d'étranglement lors de l'intégration et du développement de nouvelles technologies, de même que pour débloquer le potentiel d'investissements verts.

- **Dialogue social et participation des partenaires sociaux et des communautés dans la planification de la transition**

Les gouvernements doivent consulter les syndicats, les employeurs, les communautés et tous les autres groupes concernés de la communauté, et encourager leur participation institutionnalisée et formelle. La consultation et le respect des droits humains et du travail constituent les conditions de base d'une transition douce et efficace vers une société durable. Les structures et les processus de dialogue social peuvent résoudre de graves problèmes économiques et sociaux, encourager une bonne gouvernance, favoriser la paix et la stabilité sociales et industrielles, et stimuler le progrès économique.

- **Diversification économique locale**

Chaque région et communauté touchées, positivement ou négativement, a besoin de plans de diversification économique pour soutenir les emplois décents. Les communautés ne peuvent pas être abandonnées et ce n'est pas non plus au marché à relever seul le défi dans la mesure où cette option ne mènerait pas à une distribution équitable des coûts et des bénéfices.

Comme cela a été précédemment souligné, les impacts de la détérioration environnementale sur l'emploi masquent des disparités locales. Si toutes les régions sont touchées, les effets ne seront probablement pas les mêmes d'une région à l'autre.

- **Actions sur le lieu de travail**

Des actions doivent être menées au niveau des entreprises, car les lieux de travail peuvent agir en tant qu'espaces de transformation, insufflant l'innovation dans nos sociétés. Des expériences, comme des projets pour des « lieux de travail écologiques », montrent qu'ils peuvent aider à mettre en place une transition juste. De nouveaux droits, y compris recevoir des informations sur l'impact environnemental de la société, suivre une formation sur l'environnement ou participer à la conception de stratégies sur la pérennité à long terme d'une entreprise donnée, participent à une stratégie globale destinée à autonomiser la main-d'œuvre en tant qu'acteurs de leur avenir.

6. Quelles devraient être les priorités de l'OIT – compte tenu de tous les moyens d'action dont elle dispose – pour aider les mandants à tirer parti des possibilités offertes et favoriser une transition équitable vers un monde du travail respectueux de l'environnement et qui contribue à la durabilité environnementale ? Quel rôle devraient tenir à cet égard les États membres, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs ?

Tous les acteurs du monde du travail devront entreprendre des actions afin de contribuer à une transition socialement équitable vers la pérennité environnementale. L'OIT est l'organisation la mieux placée pour définir, orienter et guider ses mandants dans cette démarche. Cette constatation s'appuie sur le lien fort entre le mandat de l'Organisation internationale du Travail visant à parvenir au travail décent pour tous et le concept d'une transition juste.

Encadré 1 – Transition juste et travail décent

1. Créer de nouveaux emplois, verts et décents

Le premier objectif de l'Agenda pour le travail décent est la création de possibilités d'emploi. Le cadre de transition juste réclame la création d'emplois verts et décents. Il faut, pour mobiliser activement les sociétés en faveur du changement, énoncer clairement les possibilités de création d'emplois de qualité qu'offre la transition.

2. Garantir des droits au travail

Le deuxième objectif de l'Agenda pour le travail décent est le respect des droits des travailleuses et des travailleurs. La transition juste entend établir un système économique fondé sur les droits, les droits de la planète, les droits humains et les droits au travail. Il ne s'agit pas de créer des emplois purement écologiques, mais d'en améliorer les conditions et de veiller au respect des droits au moment de transformer les secteurs économiques.

3. Étendre la couverture sociale

Le troisième objectif de l'Agenda pour le travail décent est d'étendre la protection sociale. Cette dernière est l'un des principaux éléments d'une transition juste. Les catastrophes économiques et environnementales que nous connaissons aujourd'hui, de même que les crises à venir engendreront d'importantes perturbations si nous ne mettons pas en place un système qui réduit la vulnérabilité, garantit des revenus minimums et généralise l'accès à des services de base. Malheureusement, 75 % de la population mondiale n'a pas suffisamment, voire pas du tout accès à la sécurité sociale.

La protection sociale en vue d'une économie juste et pérenne doit être étendue pour couvrir la majorité de la population qui connaît actuellement un déficit en matière de protection sociale. Il s'agit de la renouveler et de la développer pour qu'elle puisse combattre de nouveaux problèmes, qu'ils soient de nature environnementale ou autre.

4. Promouvoir le dialogue social

La consultation des organisations de travailleurs et d'employeurs, leur participation et la négociation sont essentielles au processus de mise en place d'une transition juste. La gouvernance démocratique est un élément important pour adapter et gérer les enjeux à venir et pour garantir l'équité du processus de transition.

Le monde du travail sera confronté à plusieurs enjeux découlant de politiques destinées à protéger l'environnement, y compris des changements au niveau des emplois et de la distribution des richesses. Même s'il est possible de trouver des orientations pertinentes dans les normes et les déclarations politiques de l'OIT, elles n'ont pas été articulées de façon cohérente pour veiller à une transition juste vers la pérennité. Il existe des lacunes dans les normes et l'OIT est la mieux placée pour les combler.

Un nouvel instrument de l'OIT fournirait des conseils bien nécessaires aux États membres, ainsi qu'aux organisations d'employeurs et de travailleurs sur la façon de protéger l'environnement tout en veillant à la pérennité sociale et économique, y compris grâce à la conception de mesures sociales et économiques nécessaires pour adoucir la transition vers le développement durable.

Cet outil identifierait les normes internationales du travail qui peuvent guider les actions relatives aux dispositions d'une transition juste et, plus tard, à l'élaboration des politiques dans les domaines dans lesquels des normes n'ont pas encore été établies.

L'OIT devrait aussi améliorer ses capacités de recherche dans ce domaine et identifier les tendances au niveau des liens entre l'environnement et le monde du travail, notamment en rédigeant des orientations politiques sur la façon de réaliser le travail décent pour toutes et tous dans un monde aux ressources limitées.

ITUC-GO/15.05.2013